

compagnon dans le chœur des archanges ; car je suis au Ciel dans le second chœur de la hiérarchie inférieure. Toutefois cet archange est placé plus haut que moi dans la gloire. Cependant Dieu vous le donne. Dieu va vous le laisser pour tenir auprès de vous ma place et la place de ma petite sœur Agnès, qui bientôt s'envolera dans le paradis, et y goûtera avec moi les joies éternelles. Ce céleste esprit vous consolera dans votre pèlerinage, vous accompagnera assidûment et restera à vos côtés le jour et la nuit, de manière que vous puissiez le voir de vos propres yeux."

"Ce colloque dura près d'une heure, et avant de me quitter, l'enfant me demanda la permission de retourner au Ciel en me laissant l'archange." (1)

C'est pour honorer la mémoire et nous assurer la protection de tant de saintes âmes, qui sont passées sur cette terre en faisant le bien, que l'Eglise a institué la fête de Tous les Saints. En ce jour elle célèbre la victoire de ces multitudes qui, marquées du sang de l'agneau, l'ont suivi sur la terre dans ses humiliations, et jouissent aujourd'hui avec lui de la souveraine béatitude. Oh ! s'il nous était donné de faire en ce jour la revue de ces glorieuses phalanges, sans doute que nous distinguerions dans leurs rangs, mêlés aux esprits célestes, un grand nombre de ceux qui nous furent attachés sur la terre à divers titres, qui nous accordèrent leur affection et reçurent notre attachement ! Ce pasteur peut-être, qui veilla sur notre innocence avec tant de sollicitude ; ce père, cette mère peut-être, qui nous prêchèrent la vertu et de paroles et d'exemples, ces petits frères, petites sœurs qui laissèrent cette terre sans en avoir contracté les souillures, pour aller prendre rang de suite dans les chœurs des anges ! Leur intelligence a reçu là le complet développement qu'elle n'avait pu acquérir sur la terre ; ils nous reconnaissent pour frères,

sœurs, et nous aiment avec toute la tendresse que commandent les liens de parenté qui nous les tiennent attachés. Pourquoi donc ne pas nous adresser à tous ces saints amis avec la plus grande confiance ?

Aucun saint dans le Ciel nous accordera plus volontiers sa protection que ceux qui, après nous avoir chéris sur la terre, nous portent encore la même affection, maintenant qu'ils jouissent de la souveraine béatitude.

Les personnes pieuses se complaisent à nous faire le récit de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de personnes que l'Eglise n'a pas encore rangées au nombre des saints, mais dont les vertus nous sont une garantie et de la place qu'elles doivent occuper, et de la puissance dont elles peuvent jouir là haut. Pourquoi n'en agirions-nous pas de la sorte ?

On signale à Québec de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de cette fleur du Carmel, à qui l'institut de Sainte Thérèse devait servir de calice, qui a dû passer en France pour le rencontrer, et qui, aussitôt, est passée à l'épanouissement et a porté en abondance les fruits des plus sublimes vertus, si bien que mûre déjà pour le Ciel, elle a quitté cette terre lorsqu'elle n'était encore qu'au printemps de la vie. (1)

On rapporte aussi de signalées faveurs obtenues en invoquant Mgr de Laval, la Mère Marie de l'Incarnation, la Sœur Marguerite Bourgeois, etc., que nous verrons, il est bien probable, placés prochainement sur les autels, de par l'autorité de l'Eglise.

Invoquons avec confiance ces saints protecteurs, surtout dans nos besoins spirituels ; les liens qui nous unissent à eux, nous sont une garantie de la protection qu'ils ne manqueront pas de nous accorder.

*Nous rapporterons dans notre prochain numéro l'apparition extraordinaire d'une âme du purgatoire à une religieuse en Belgique.*

(1) *Acta sanctorum*, IX Martii. Vita Sanctæ Franciscæ, Cap. III, Nos 21, 22, 23.

(1) Mlle Frémont, de Québec, la première Carmélite canadienne, décédée en France, il n'y a encore que quelques années.